**Protocole de formation postgraduée et formulaire de demande pour l’attestation de formation complémentaire**

**Radioprotection en médecine physique et réadaptation et en rhumatologie (SSMPR / SSR) selon les dispositions transitoires**

Cette attestation de formation complémentaire n’est pas obligatoire pour l’obtention du titre de spécialiste en médecine physique et réadaptation ou en rhumatologie. Elle peut être délivrée une fois le titre de spécialiste obtenu.

Les médecins qui ont obtenu le titre de spécialiste en médecine physique et réadaptation selon le programme fédéral de formation postgraduée de 2008 obtiennent l’attestation de formation complémentaire sans conditions supplémentaires hormis la présentation du justificatif attestant le cours d’expert en radioprotection de l’OFSP jusqu’à la fin de 2020.

Les spécialistes en médecine physique et réadaptation qui ont obtenu leur titre de spécialiste selon un programme de formation postgraduée précédant celui de 2008, ou détiennent un titre de spécialiste étranger reconnu par la Commission des professions médicales (MEBEKO), ayant accompli un total de 100 radioscopies entre l’obtention du titre de spécialiste et l’entrée en vigueur du présent programme obtiennent également l’attestation de formation complémentaire sans conditions supplémentaires.

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

E-mail :

Téléphone :

Numéro GLN (numéro à 13 chiffres, cf. carte de médecin) :

1. **Spécialiste en médecine physique et réadaptation**

Date d’obtention du titre de spécialiste en médecine physique et réadaptation:

(veuillez joindre une copie du diplôme)

1. **Cours d’expert en radioprotection**

Date du cours d’expert en radioprotection reconnu par l’OFSP   
pour les médecins qui pratiquent la radioscopie :

(veuillez joindre une copie de l’attestation de participation au cours)

1. **100 radioscopies**

J’ai accompli un total de 100 radioscopies entre l’obtention du titre de spécialiste en médecine physique et réadaptation et l’entrée en vigueur du présent programme (1.1.2021)

oui  non

Je demande l’attestation de formation complémentaire Radioprotection en médecine physique et réadaptation et en rhumatologie (SSMPR / SSR)

|  |
| --- |
| Candidat\*e  (lieu, date, signature) |
|  |

**Annexes**:

* Titre de spécialiste fédéral ou étranger reconnu en médecine physique et réadaptation (y compris lettre de reconnaissance de la MEBEKO) (copie)
* Attestation de participation au cours d’expert en radioprotection reconnu par l’OFSP pour les médecins qui pratiquent la radioscopie (copie)
* Justificatif du versement de la taxe de CHF 100.00
* Lorsque la formation en radioprotection a eu lieu à l’étranger :  
  reconnaissance de la formation par l’Office fédéral de la santé publique (OFSP)

**A envoyer au :**

Secrétariat de la SSMPR

Société Suisse de Médecine Physique et Réadaptation

Sennweidstrasse 46

6312 Steinhausen

Tél. 041 748 07 27

Courriel : [sekretariat@reha-schweiz.ch](mailto:sekretariat@reha-schweiz.ch)

**Coordonnées bancaires :**

Titulaire du compte : Schweiz. Ges. für Physikalische Medizin und Rehabilitation

Sennweidstrasse 46, 6312 Steinhausen

IBAN CH21 0020 6206 4032 5801 E

UBS Switzerland SA, 6002 Lucerne